

OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire du poste veille au respect et à l'application des règlements en vigueur, est responsable de l'émission des permis et certificats ainsi que des vérifications de conformité

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Analyser les demandes agricoles ministérielles, autorisations CPTAQ, délivrer les permis et certificats et réaliser les inspections s'y rattachant;
- Répondre aux questions des citoyens, des organismes, des professionnels en matière de réglementation municipale (urbanisme et autres règlements municipaux);
- Assurer le suivi des plaintes relatives à l'application des règlements;
- Préparer et assister aux rencontres du comité consultatif d'urbanisme, rédiger les procès-verbaux et les suivis afférents (préparation des dossiers, avis publics, projet de règlement, etc.);
- Effectuer les inspections du territoire afin de s'assurer de la conformité des lieux en regard des règlements applicables;
- Traiter et analyser les demandes de permis relatives aux règlements sur l'évacuation et le traitement des eaux usées, des résidences isolées et aux règlements sur le captage des eaux souterraines;
- Régler les litiges entourant les clôtures, les fossés, les découverts et nuisances;
- S'assurer de l'application du règlement du bon ordre et paix;
- Effectuer les visites, sensibiliser et informer les citoyens sur le respect des différents règlements dont les bandes riveraines et les installations septiques;
- Rédiger les avis et constats d'infraction et en assurer le suivi;
- Effectuer toute autre tâche connexe à l'inspection municipale.

Cette description n'est pas limitative. Elle contient les principales tâches à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur immédiat.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Posséder un AEC en inspection municipale;
- Toute autre combinaison de formation et d'expérience pourra être considérée.
- Posséder une bonne connaissance du logiciel Sygem (un atout)
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit;
- Excellent esprit d'analyse, de synthèse et de décision;
- Souci de l'exactitude, autonome, courtois, débrouillard et ponctuel.

ENTRÉE EN FONCTION

- Dès maintenant
- Horaire de travail : du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 7 h à 12 h.
- Poste à 40 heures par semaine

CONDITIONS DE TRAVAIL

Rémunération selon la convention collective en vigueur.

Les personnes intéressées devront déposer ou envoyer par courrier leur curriculum vitae au bureau municipal situé au 180, place de l'Église aux heures normales de bureau du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h à l'attention de Mme Sophie Boucher, directrice générale.

Note : La présente offre s'adresse aux femmes et aux hommes.